



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 1^{er} avril 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure présentée par :

- M. Richard Lemaire pour 2758-5223 Québec inc. concernant la propriété située au 328, rue Roux à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre la construction d'un garage détaché d'une superficie de 395 m² comparativement à la superficie de 88,15 m² autorisée à l'article 7.2 du règlement de zonage n° 09-02.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 13 mars 2019

Annie Lemieux, directrice générale et greffière